

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 128 (2002)
Heft: 01/02

Artikel: Projeter dans la ville verte, territoire né sans volonté
Autor: Della Casa, Francesco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-80257>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Projeter dans la **ville verte**, territoire né sans volonté

La question de l'édification massive de nouveaux logements dans le canton de Genève se cristallise aujourd'hui autour du thème de la densification de la zone villas. Cette solution, qui résulte d'un volontarisme politique, se heurte à des résistances considérables - oppositions, servitudes croisées, etc... - de la part des propriétaires fonciers.

D'autres objections, de nature territoriale, paraissent plus pertinentes même si elles n'occupent pas le centre des débats: déficience en infrastructures et équipements collectifs dans ces zones; densification territoriale hétérogène qui résulterait de cette stratégie opportuniste; absence d'un projet envisageant l'édification d'un véritable nouveau morceau de ville.

Dans ce contexte, l'approche proposée par l'architecte Andrea Bassi prend le contre-pied de cette volonté de densification qui se limite à une démarche exclusivement quantitative. L'occasion d'édifier quatre maisons individuelles, dans le tissu territorial situé entre Salève et lac, l'a conduit à envisager celui-ci comme une « ville verte », dans laquelle ses projets s'insèrent à la manière d'une constellation (fig. 1).

Quelle est donc cette « ville verte » dont Bassi fait l'hypothèse ? Selon lui, elle englobe le territoire compris entre la Ville de Genève, le lac et le Salève. Il est souvent imparfaitement désigné: soit, par antithèse nostalgique, comme « campagne genevoise »; soit sous le terme générique de « zone villas ». Il se caractérise par une densification homogène, régulière et constante, que traverse un axe de liaison, plus fortement urbanisé, entre Genève et Annemasse.

La ville verte ne résulte pas, ici, d'un projet. Elle se distingue en cela de la cité-jardin. Pourtant, elle est la somme d'une multitude de conformismes individuels qui, petit à petit, définissent une identité territoriale collective homogène.

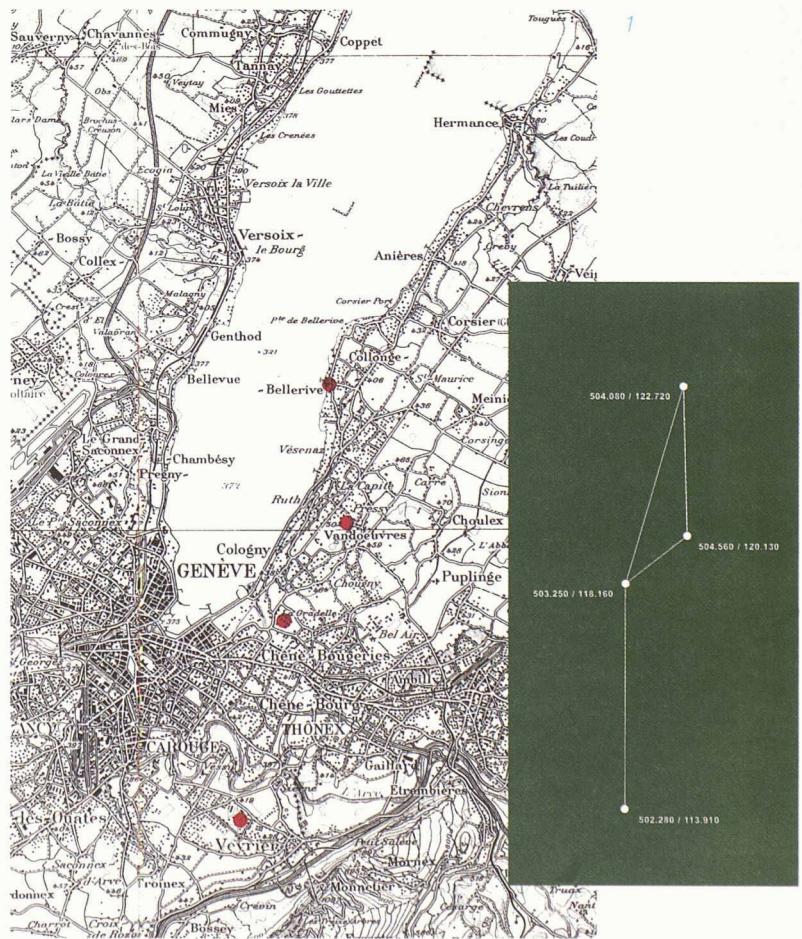


Fig. 1: Plan général de la ville de Genève

Fig. 2: Photo aérienne
(Photo Swissphoto AG, Regensdorf)

Fig. 3 à 5: Plans et coupe

Fig. 6: Vue intérieure, cour d'entrée et patio/jardin

Fig. 7: Vue intérieure vers le lac

Fig. 8: Patio/jardin
(Photos Jean-Michel Landecy, Genève)

2



Pavillons

La structure urbaine pavillonnaire est une réalité contemporaine aussi familière que peu volontiers étudiée. Son histoire voisine celle du lotissement, qui est la transposition foncière et réaliste d'un projet utopique, énoncé dans «l'Émile» de Jean-Jacques Rousseau. Celui-ci se caractérise par une ambiguïté fondamentale, qui rejette la ville et son mode de vie sans pour autant adhérer à la condition rurale.

La maison périphérique articule les avantages de la proximité du centre avec une relative indépendance, liée à la plus faible contiguïté des constructions. Isolée, non alignée, elle se constitue en pavillon, c'est-à-dire en construction quadrifront, dont les multiples vues et les orientations différencieront l'attractif.

¹ Voir à ce propos: «Le Vésinet - modèle français d'urbanisme paysager 1858/1930», Cahier de l'inventaire 17, Imprimerie nationale, Paris, 1989

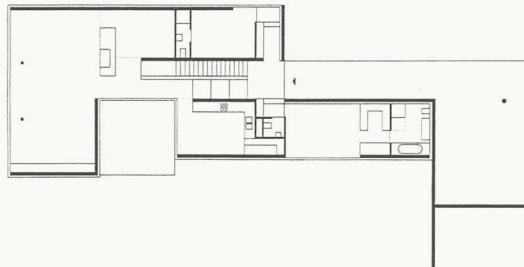
Le Vésinet

L'ensemble pavillonnaire s'est tout d'abord défini comme habitat secondaire, se développant au gré de l'extension du réseau ferroviaire, dont l'exemple le plus explicite est le Vésinet¹.

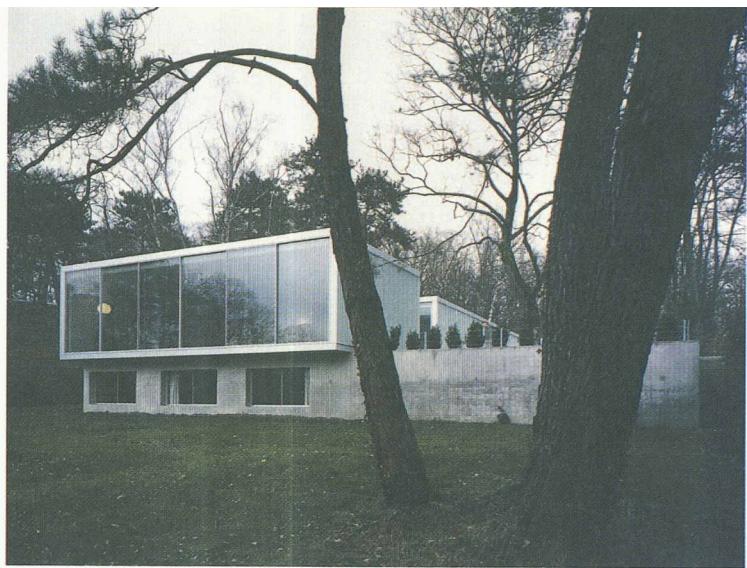
Ce site, situé à dix-huit kilomètres de Notre-Dame, était desservi par la gare du Pecq, qui fut le terminus de la première ligne française de chemin de fer. Ville-parc, dessinée en 1858 par l'architecte-paysagiste Paul Lavenne de Choulot, elle influencera les réalisations américaines de Frederick Law Olmsted, à Buffalo en 1868 et à Riverside en 1869, voire, plus tard, celle de Frank Lloyd Wright à Broadacre City.

« Il s'agit d'un paysage urbain d'un genre nouveau, à la fois ville et campagne, clair et confus, unitaire et divisé, individuel et collectif. L'architecture des maisons elle-même va s'astreindre à ce double jeu du montré-caché, ordonné-disordonné. La ville se révèle dans la répétition systéma-

3



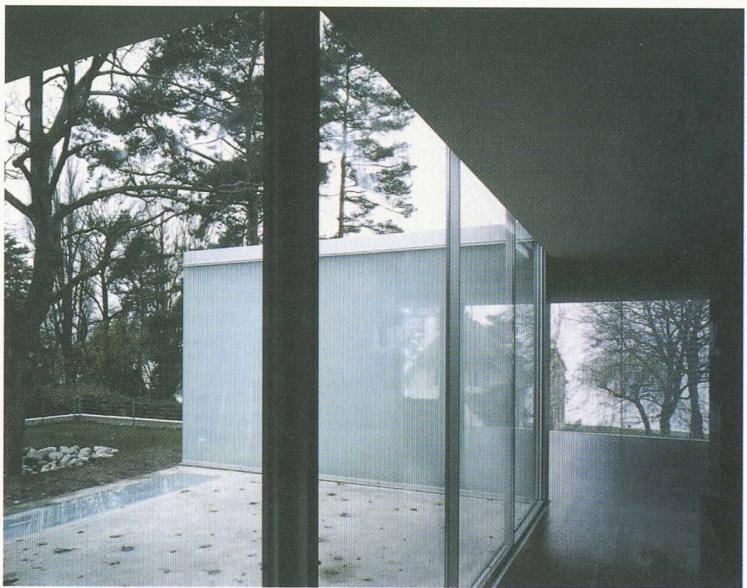
6



4



7



5



8



504.080/122.720

Réalisation 1999-2000 - Avec Marc Widmann

Conçue comme une promenade menant au lac, le bâtiment entretient une relation mimétique avec celui-ci. Il est constitué d'un volume en béton habillé d'une peau en verre, générant des effets de transparence et d'opacité et réagissant aux conditions de la lumière comme la surface de l'eau. Le plan se déplie de manière à créer une cour d'entrée collective et un patio/jardin privé, en proposant des rapports de proximité avec les arbres avoisinants.

Fig. 9: Photo aérienne
(Photo Swissphoto AG, Regensdorf)

Fig. 10 & 11: Plan et coupe

Fig. 12: Façade côté jardin

Fig. 13: Façade côté rue

Fig. 14: Atrium
(Photos Claire Philippin, Genève)

9



tique d'une typologie où l'insertion parcellaire, le matériau et l'échelle restent des constantes »².

La ville-parc offre une référence à la fois claire et éloignée pour la cité-jardin : toutes deux résultent d'un projet, mais diffèrent du point de vue de leurs motivations idéologiques.

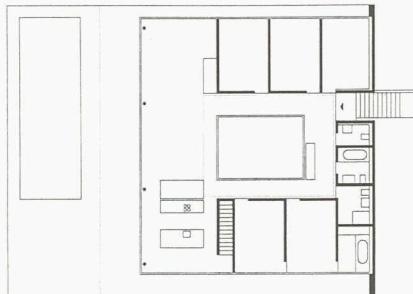
Le paradoxe du conformisme

Les territoires pavillonnaires périurbains contemporains ne naissent généralement pas d'un projet, d'un dessin général fixant des règles paysagères. Pour autant, ils traduisent une idéologie diffuse, dont on peut faire l'hypothèse qu'elle serait la somme d'une multitude de désirs individuels. Ceux-ci, s'ils ne sont pas clairement formulés, sont autant de petits manifestes d'art total, plus ou moins ambitieux, plus ou moins originaux, dont le conformisme devient, paradoxalement, la règle collective involontaire et structurante.

² FRANÇOIS LOYER, op. cit.

Le travail d'analyse d'Andrea Bassi consiste à reconnaître, dans l'un de ces territoires, un certain nombre de caractéristiques susceptibles de confirmer une intuition préliminaire, celle d'une ville verte dont les règles de structuration se seraient cristallisées lentement, comme « après coup ». Il fait appel à la notion de perception, recourt aux moyens de la photographie, sans manquer de relever le rôle d'exemple joué par les travaux de photographie de Heinrich Helfenstein (CH), Gabriele Basilico (I), Jean-Marc Meunier (Genève), ou d'artistes contemporains comme Fischli/Weiss sur les agglomérations urbaines. La photographie aérienne signale pour sa part la présence d'un tissu végétal disposé sans concertation, dont la composition tient sans doute davantage à l'histoire commerciale des jardineries qu'à des intentions écologiques ou paysagères. Il en résulte un écosystème artificiel mais homogène, dont l'image fait portrait des idéaux rousseauistes exprimés à la fin du XX^{ème} siècle dans la périphérie genevoise.

10



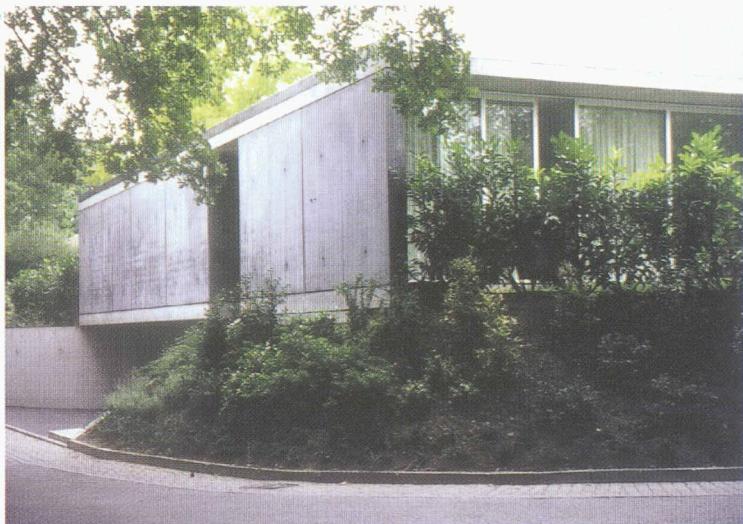
12



11



13



14



504.560/120.130

Réalisation 1998-1999 - Avec Marc Widmann

Située au sein d'une végétation dense, la villa réinterprète la dimension intimiste du lieu. Le bâtiment est constitué d'une série de pièces disposées autour d'un atrium. Celui-ci est la seule partie dépourvue d'avant-toit, et donc aussi la seule captant la lumière directe. La façade en béton côté rue, conçue comme un repliement du plan du sol projeté vers l'extérieur, est teintée dans la masse au moyen d'un mélange d'oxyde de cuivre et de cobalt (vert-bleu).

Fig. 15: Photo aérienne
(Photo Swissphoto AG, Regensdorf)

Fig. 16 & 17: Plan et coupe

Fig. 18: Façade côté jardin

Fig. 19: Vue intérieure

Fig. 20: Face à face avec un chêne
(Photos Andrea Bassi)

15



Constats

La ville dense se caractérise par la continuité d'un espace minéral, l'existence de réseaux de circulations couvrant presque entièrement les vides, la centralité des perspectives et des échappées visuelles.

Par opposition, la ville verte est un espace bâti non continu, dont la continuité spatiale est définie par le végétal non-naturel, construit en même temps que les bâtiments. Ceux-ci sont dissimulés et ne participent pratiquement pas à la définition de l'espace, public ou privé.

Dans la ville verte, les éléments de référence ne sont ni les parcs, ni les monuments, ni les gares. Ils existent préalablement dans le paysage. Arbres, forêts, montagne, leur présence discrète, proche ou lointaine, n'est pas mise en scène par le plan d'ensemble. Elle représente donc un potentiel mis à la disposition de chaque projet individuel, susceptible d'être révélé par l'organisation de l'espace domestique.

Curieusement, on retrouve pêle-mêle dans la ville verte certaines des caractéristiques énoncées plus haut à propos du Vésinet : montré-caché, ordonné-désordonné, répétition systématique d'une typologie où l'insertion parcellaire, le matériau et l'échelle restent des constantes.

Une constellation de projets

Dans ce territoire, Andrea Bassi se voit confier la réalisation de quatre habitations individuelles. Par chance, la quasi-simultanéité de ces quatre opérations³ permet à l'architecte d'envisager une réflexion projectuelle conjointe, qui établit des relations entre elles, d'une part, et un fil entre chacune et la ville verte, de l'autre. Il évoque à ce propos la métaphore d'une constellation céleste, qui permet de mettre plusieurs éléments en relation distante bien qu'ils soient disséminés au

³ Elles seront toutes exécutées entre 1998 et 2000

16



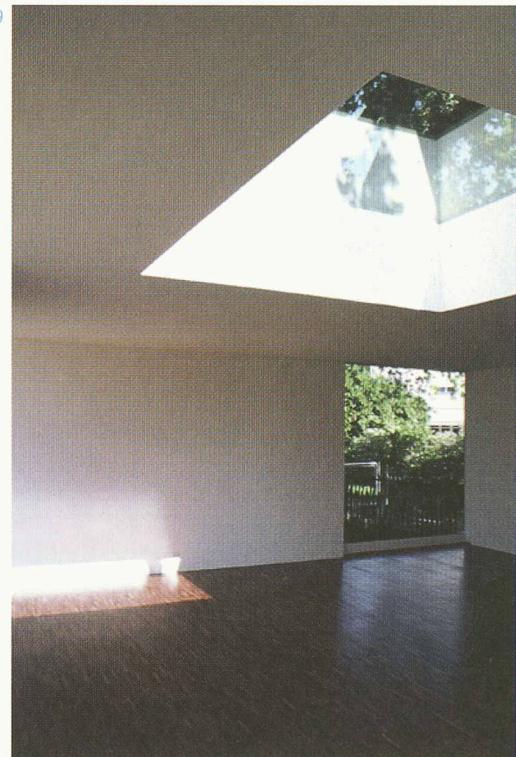
18



17



19



20



503.250/118.160

Réalisation 1999-2000 - Avec Cedric Illegems

Le bâtiment est conçu comme une annexe à une maison de Maître existante. Il est implanté à proximité immédiate d'un grand chêne. Il s'agit d'un volume simple, percé de baies de même dimension et habillé de lames de chêne posées à joints serrés. De la sorte, celles-ci s'ouvrent et se referment de manière irrégulière selon l'humidité de l'air ambiant, simulant le processus naturel de transformation de l'écorce.

Fig. 21: Photo aérienne
(Photo Swissphoto AG, Regensdorf)

Fig. 22 à 24: Plans et coupe

Fig. 25: Façade côté jardin

Fig. 26: Espaces interstitiels

Fig. 27: Façade côté rue
(Photos Claire Philippin, Genève)

21



sein d'une myriade d'objets semblables⁴. Cette relation implique à la fois un lien de parenté entre les objets et une autonomie de chacun d'eux, lesquels sont appelés à renforcer, comme autant de capitons insérés dans un tissu, l'identité de l'ensemble de ce territoire.

Chaque objet cherche à créer une relation avec un élément de référence du paysage, parfois proche (un arbre, la forêt), parfois lointain (le Salève, le lac). Ils entretiennent une attitude subtile et double avec le tissu urbain, reconnaissant d'une part ses caractéristiques, subvertissant, de l'autre, l'imagerie idéaliste villageoise. Celle-ci est en effet évoquée par conglomération d'éléments créant des espaces interstitiels, sans pour autant céder à une parodie des archétypes

ruraux du toit en pente, du mur percé de petites ouvertures ou garni de volets.

Bassi précise : «Radicalité, réduction et "Grosszügigkeit" (grande échelle) de l'architecture renvoient à l'urbain. Chaque villa construit un "lieu spécifique" avant d'être un objet plastique. Ensemble, elles évoquent, par leur matérialité, autre chose que la ville dense ou la campagne: une autre ville».

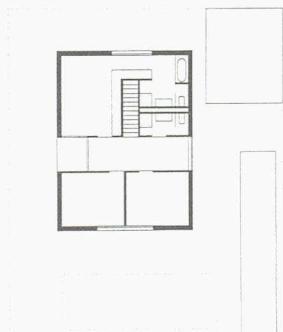
Face à l'absence de projet qui caractérise la ville verte, Andrea Bassi récuse toute attitude de dénigrement. Il suggère plutôt d'engager une observation méticuleuse, microcosmique et respectueuse des caractères d'homogénéité qui émergent petit à petit de l'ensemble de ce territoire particulier. En cela, il en devient en quelque sorte l'inventeur, mettant en cause une densification indifférenciée dépourvue de pensée urbaine structurante et, par conséquent, destructrice d'un paysage et d'une histoire qui parviennent lentement à prendre sens.

⁴ Voir à ce propos les réflexions de Martin Steinmann sur le travail des architectes Diener & Diener, à savoir la relation entre la maison et la ville, entre le tout petit et le très grand: «Das Haus und die Stadt», Ed. Architektur Galerie, 1995

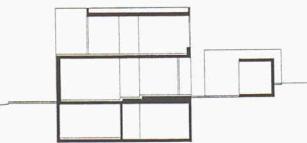
22



23



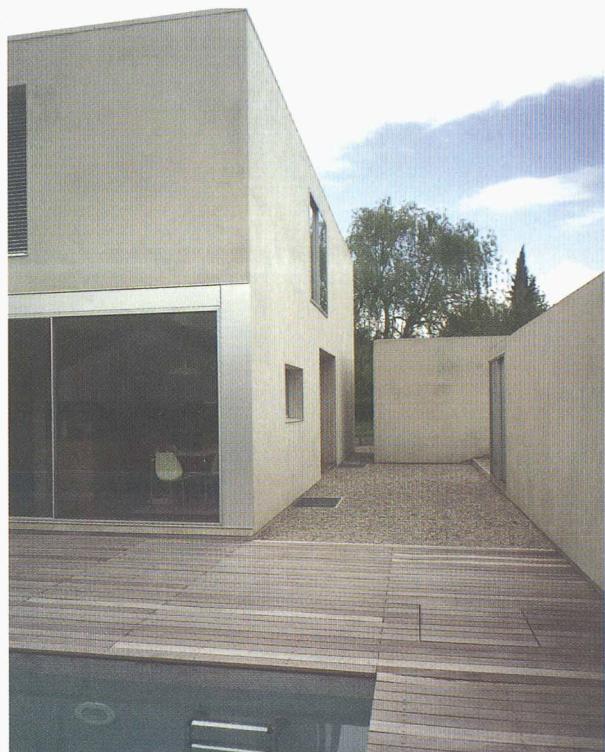
24



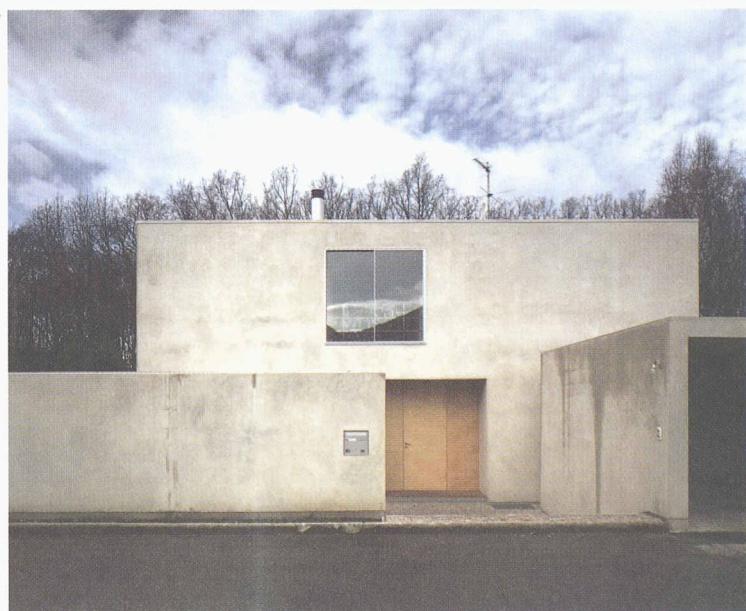
25



26



27



502.280/113.910

Réalisation 1999-2000 - Avec Cedric Ilegems

Il s'agit d'un conglomérat de quatre corps de bâtiment comprenant le logement, un garage, un atelier et une piscine, qui créent des espaces interstitiels évoquant un espace villageois. Les ouvertures ménagées dans le corps principal sont conçues comme des ablations opérées dans un volume monolithique, dont le revêtement en pierre poreuse du Salève réagit en fonction de l'humidité.